

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ECHOUAGE DE SARGASSES : INTERDICTION DE BAINADE AUX SALINES

GOSIER, LE 4 JUIN 2018 — Depuis le mois de février 2018, l'ensemble du littoral de la Riviera du Levant subit des échouages massifs d'algues sargasses, Le Gosier étant la commune la moins touchée de la communauté d'agglomération.

Des opérations ponctuelles de ramassage ont été réalisées sur les plages touchées (Salines, Saint-Félix, Datcha, Anse Tabarin, Bas-du-Fort) mais l'ampleur du phénomène témoigne de l'insuffisance des moyens mis en œuvre, malgré un budget en hausse constante.

Ainsi, en collaboration avec la Riviera du Levant, sont organisées des actions ponctuelles de ramassage et de remontées d'informations au Syndicat intercommunal pour la mise en valeur des plages et sites touristiques de la Guadeloupe (SIPS), en charge du recueil et de la transmission auprès de la préfecture.

Par ailleurs, pour des raisons de santé publique, la baignade et les activités nautiques sont interdites sur la plage de Salines, site le plus touché du Gosier, jusqu'à la fin des échouages massifs.

Enfin, les habitants doivent s'abstenir de toute action isolée de ramassage les exposant à un risque sanitaire avéré.

**Contact :**

Direction Environnement et cadre de vie

0590 84 95 96